

Réponse collective des membres du Partenariat Français pour l'Eau à l'appel à contributions de la Commission européenne pour la Stratégie européenne de résilience pour l'eau

Le Partenariat Français pour l'Eau

Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) est la plateforme de référence des acteurs français de l'eau publics, privés et associatifs, actifs à l'international. Il porte depuis plus de 15 ans un plaidoyer au niveau international pour améliorer la prise en compte des enjeux liés à l'eau dans les actions et politiques et favorise les échanges entre les savoir-faire français et ceux d'autres pays.

Le PFE vise à faire connaître et à promouvoir sur le plan international l'approche et l'expertise française en matière de gestion de l'eau : une approche particulière car résolument multi-acteurs, et toujours innovante depuis sa mise en place dans les années 60 en France.

Le PFE rassemble aujourd'hui près de 200 membres, acteurs publics et privés de l'eau, qui sont à l'image de la gestion de l'eau en France. Ces acteurs sont regroupés au sein des 6 collèges suivants : Etat et établissements publics ; ONG, associations et fondations ; collectivités territoriales et parlementaires ; acteurs économiques ; institutions de recherche et de formation ; personnes physiques françaises et étrangères.

Le PFE conduit son action sur un mode collaboratif et démocratique, sans prééminence d'une catégorie de membres sur une autre.

Ensemble, les membres du PFE élaborent des messages communs et partagés par tous les collèges et les diffusent dans les enceintes européennes et internationales telles que les Nations unies, l'Union européenne (UE), les Forums mondiaux de l'eau ou les Semaines mondiales de l'eau de Stockholm.

Dans le cadre de son action au sein de l'UE, le PFE s'exprime ainsi au sujet de l'action européenne hors de ses frontières, qu'il s'agisse de ses actions de solidarité internationale ou de ses contributions aux travaux multilatéraux de l'ONU.

Synthèse

Dans le cadre de l'appel à contributions lancé du 4 février au 4 mars 2025 par la Commission européenne sur son projet de Stratégie européenne de résilience pour l'eau, le Partenariat Français pour l'Eau souhaite mettre en avant l'imbrication des enjeux liés à l'eau, du local au global, et l'importance d'inclure dans cette stratégie un volet international pour poursuivre l'action de l'UE vis-à-vis de l'atteinte des 20 cibles liées à l'eau de l'Agenda 2030. Quatre messages principaux sont déclinés dans la note ci-après :

- 1) Soutenir politiquement et contribuer de manière efficace aux actions faisant progresser la gouvernance de l'eau au niveau mondial et permettant de poursuivre les cibles des Objectifs de Développement Durable adoptés en 2015, notamment dans le cadre des Conférences de l'ONU sur l'eau ;**
- 2) Contribuer de manière significative dans les pays en développement au financement des actions visant l'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi que l'atteinte des 20 cibles liées à l'eau de l'Agenda 2030 ;**
- 3) Promouvoir la prise en compte systématique des enjeux liés à l'eau dans le cadre des négociations et des travaux relatifs aux trois Conventions de Rio (Changements climatiques, Diversité biologique et Lutte contre la désertification) ;**
- 4) Prendre l'approche systémique de l'Agenda 2030, dont ses 20 cibles sur l'eau, comme boussole pour la stratégie de résilience et pour mesurer les progrès dans et hors de l'UE.**

Contexte général

La résilience ne peut être garantie qu'en traitant simultanément tous les défis de l'eau. Cela implique une vision d'ensemble non fragmentée, l'implication de tous les acteurs et des mécanismes assurant que les actions mises en œuvre localement, nationalement et internationalement se complètent de façon cohérente.

De fait, la Stratégie européenne de résilience pour l'eau ne réussira pleinement qu'en contribuant aux enjeux internationaux et aux évolutions de la gouvernance mondiale de l'eau. Le grand cycle de l'eau ne s'arrête pas aux frontières européennes. L'UE doit donc adresser l'eau dans son action multilatérale. Ce souhait est en partie reflété dans le présent appel à contributions : « Le plan couvrira les actions à entreprendre dans l'UE et à l'échelle mondiale ».

Alors que la 3ème conférence des Nations unies sur l'eau se tiendra en 2026 et que le Secrétaire général de l'ONU vient de nommer une Envoyée spéciale sur l'eau pour la première fois dans l'histoire, il est dans l'intérêt de l'UE et de ses Etats membres de renforcer leur engagement et leur leadership dans les instances multilatérales pertinentes pour atténuer et résoudre la crise mondiale de l'eau. Inclure ces aspects dans la Stratégie européenne servira l'UE : elle donnera lieu à une vision commune, facilitera la cohésion entre les acteurs européens et permettra à l'UE de jouer un rôle déterminant, tant politiquement que financièrement et techniquement, pour l'atteinte des 20 cibles liées à l'eau de l'Agenda 2030.

A notre sens, il est donc nécessaire que la Stratégie européenne de résilience pour l'eau dont souhaite se doter la Commission européenne facilite l'action multi-acteurs, se décline à plusieurs échelles, et repose sur des actions internes et externes, comme l'ont demandé 21 des ministres de l'environnement européens dans leur lettre à la Commission européenne datée du 17 juillet 2024.

Nos propositions

- A. Soutenir politiquement et contribuer de manière efficace aux actions faisant progresser la gouvernance de l'eau au niveau mondial et permettant de poursuivre les cibles des Objectifs de Développement Durable adoptés en 2015, notamment dans le cadre des Conférences de l'ONU sur l'eau.

La conférence de l'ONU sur l'eau de mars 2023 fut historique. Première réunion intergouvernementale sur le sujet depuis 1977, elle a permis aux Etats de reconnaître l'existence d'une crise mondiale du cycle de l'eau et de porter l'idée qu'il s'agit d'un bien

commun mondial. Ses résultats politiques sont importants : organisation de deux autres conférences en 2026 et 2028, stratégie interne de l'ONU sur l'eau et nomination d'une Envoyée spéciale sur l'eau par le Secrétaire général des Nations unies.

Ces avancées vont dans le bon sens mais ne peuvent se concrétiser sans soutien politique fort. Nous pensons que l'UE et ses Etats membres peuvent agir notamment en :

- soutenant l'organisation régulière à l'ONU de conférences intergouvernementales de haut niveau sur l'ensemble des défis liés à l'eau ;
- mobilisant tous les secteurs et ministères pertinents pour ces conférences ;
- faisant confier par l'Assemblée générale ONU des missions à ONU-Eau (UN Water) afin de renforcer son rôle transversal dans l'ONU et la cohérence des actions des Nations Unies ;
- soutenant les actions de l'Envoyée spéciale sur l'eau du Secrétaire général de l'ONU ;
- préparant des propositions à débattre à la conférence sur l'eau de l'ONU de décembre 2026 ;
- Amorçant le dialogue sur l'Agenda post-2030 en s'assurant que les ambitions des objectifs mondiaux actuels sont poursuivies après 2030.

B. Contribuer de manière significative dans les pays en développement au financement des actions visant l'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi que l'atteinte des 20 cibles liées à l'eau de l'Agenda 2030.

Le secteur de l'eau est sous-financé de manière chronique dans de nombreux pays. L'action extérieure de l'UE et sa coopération avec des pays vulnérables ou en développement doit contribuer de manière significative et durable à combler l'écart entre les besoins et les financements disponibles pour réaliser structurellement partout le droit humain à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, et, plus largement, permettre l'atteinte les 20 cibles liées à l'eau dans l'Agenda 2030.

Ces dons et investissements sont des solutions gagnant-gagnant pour les pays bénéficiaires et pour l'UE qui valorise par ce biais l'expertise, le savoir-faire et l'innovation européenne. Afin

que l'UE s'affirme comme leader mondial dans ces domaines et contribue à réduire les inégalités d'accès à ces services essentiels, nous l'appelons à :

- signer le [Call to Action de la WASH Roadmap](#) pour engager ses 27 Etats membres dans ses objectifs (deux l'ont déjà signé : la France et la Slovaquie) ;
- maintenir des financements de coopération internationale ambitieux dans le domaine de l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène incluant la structuration institutionnelle (gestion intégrée de la ressource en eau) ;
- allouer des financements au développement mais également à l'aide humanitaire ;
- promouvoir l'action là où les besoins sont les plus grands, c'est-à-dire en matière d'accès à un assainissement géré en toute sécurité (« safely managed ») et en se concentrant en premier lieu sur les populations les plus vulnérables.
- contribuer à améliorer la gouvernance locale des services d'eau potable et d'assainissement partout (renforcement des capacités et de la gouvernance locale des services).

C. Promouvoir la prise en compte systématique des enjeux liés à l'eau dans le cadre des négociations et des travaux relatifs aux trois Conventions de Rio (Changements climatiques, Diversité biologique et Lutte contre la désertification).

Les trois Conventions de Rio (Changements climatiques, Diversité biologique et Lutte contre la désertification), en lien avec l'Agenda 2030 sur le développement durable, sont devenues des rendez-vous structurants de l'agenda multilatéral du développement et de l'environnement. L'eau y joue un rôle transversal central. L'UE doit promouvoir fortement le multilatéralisme en matière de développement durable et mettre en exergue l'importance du rôle de l'eau et l'effet multiplicateur des actions favorisant sa gestion durable et la préservation des écosystèmes qui en dépendent.

La cohérence des politiques publiques à l'intérieur des frontières européennes renforce son poids politique à l'international et vice-versa : nous pensons que l'UE a l'opportunité de jouer un rôle actif en consolidant les liens entre les travaux des Conventions de Rio et en promouvant une approche systémique, et donc résiliente, de la gestion de l'eau, dans une logique de sobriété mise en œuvre de façon intégrée avec l'ensemble des acteurs.

Pour les changements climatiques, l'UE pourrait accélérer son action et son influence au niveau mondial en vue de :

- inclure l'action sur l'eau et les écosystèmes aquatiques dans la Contribution déterminée au niveau national (CDN/NDC) de l'UE, notamment en prenant compte de l'impact sur l'eau des technologies visant à atténuer les émissions de GES ainsi que l'importance des émissions liées à la mauvaise gestion des zones humides ;
- soutenir la mise en œuvre de l'Objectif mondial d'adaptation, en particulier sur les flux de finance climatique dédiée à l'adaptation qui est à ce jour sous-financée ;
- soutenir la pérennité du « Baku Dialogue on Water and Climate » au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à l'instar du « Ocean and Climate Change Dialogue ».

Pour la diversité biologique, l'UE pourrait augmenter son action et son influence au niveau mondial en vue de :

- promouvoir et faciliter l'atteinte des ODD 14 et 15 pour la préservation et la restauration des écosystèmes, notamment aquatiques et marins, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention Ramsar, à travers la coopération internationale de l'UE ;
- soutenir l'intégration de la protection de la biodiversité dans les mécanismes des institutions financières mondiales, à l'image des avancées réalisées pour le climat ;
- contribuer à faire progresser l'identification et la réforme des subventions néfastes pour la biodiversité au niveau mondial ;
- promouvoir une approche intégrée et par bassin hydrographique de la gestion de l'eau, de la source à la mer, adoptant une perspective de gouvernance du continuum terre-mer.

Pour la lutte contre la désertification, l'UE pourrait accélérer son action et son influence au niveau mondial en vue de :

- favoriser l'intégration du nexus eaux-sols-agriculture à l'échelle mondiale ;
- renforcer la place des Solutions fondées sur la nature agricoles, notamment les pratiques agroécologiques, dans les stratégies internationales relatives à la résilience des systèmes alimentaires et des écosystèmes ;
- renforcer la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » (One Health).

D. Prendre l'approche systémique de l'Agenda 2030, dont ses 20 cibles sur l'eau, comme boussole pour la stratégie de résilience et pour mesurer les progrès dans et hors de l'UE.

La vision systémique de l'Agenda 2030 est un progrès majeur de ces dernières années. Elle permet de progresser en prenant en compte les impacts d'une action ou politique sectorielle sur les autres secteurs. En outre, la communauté internationale dispose désormais d'indicateurs consolidés et de statistiques fiables pour mesurer les progrès vers un grand nombre des 20 cibles sur l'eau qu'il contient.

Cet Agenda inclut une vision holistique des enjeux liés à l'eau et prend en compte les interactions entre secteurs, échelles et continuités (eaux de surface-eaux souterraines, terre-mer...). En outre, le développement de la connaissance (« knowledge ») à l'intérieur des frontières de l'UE sert dans le cadre de la coopération avec les autres acteurs internationaux. Dans cette logique, il nous semble que l'UE devrait :

- s'assurer que l'UE et ses membres s'emploient effectivement à contribuer à l'atteinte de chacune des 20 cibles ODD liées à l'eau ;
- soutenir les efforts de suivi (« monitoring ») par l'ONU des indicateurs de progrès correspondants ;
- proposer des débats constructifs à l'ONU sur les progrès et reculs par rapport à ces objectifs mondiaux;
- également proposer des débats constructifs sur les actions à mener pour accélérer les progrès trop lents vers chacune de ces 20 cibles ;
- porter, dans les travaux intergouvernementaux sur l'eau à l'ONU l'ensemble des 20 cibles ODD liées à l'eau et pas seulement les 8 cibles de l'ODD6 (afin, par exemple, de n'oublier ni les catastrophes, ni les événements extrêmes, ni les rejets de pollution continentale dans les océans).

*~ Le Partenariat Français pour l'Eau,
rassemblant 200 membres publics, privés et associatifs*